



Communiqué de section

Athis-Mons

Déclaration liminaire au CT local

Monsieur le président du comité technique,

Le SNCTA alerte depuis de nombreuses années sur la baisse d'effectifs constante au CRNA Nord. Nous avons à de nombreuses reprises demandé à l'administration de considérer ce problème avec la plus grande attention. L'une de nos demandes était d'offrir des perspectives aux contrôleurs du CRNA Nord pour stopper la fuite qui s'est accélérée depuis quelques mois.

A défaut de mesures incitatives, la CAP d'hier a acté à nouveau de nombreux départs des contrôleurs du CRNA Nord.

Face à ce constat, l'administration a décidé de différer l'affectation des contrôleurs nouvellement mutés des CRNA Nord et CRNA Est à la fin de l'été aéronautique 2021. Ces mesures discriminatoires décidées hier sont inacceptables et incompréhensibles. Nous exigeons une abrogation de cette décision dans les plus brefs délais.

La seule solution envisageable est un dispositif de fidélisation dont le mécanisme et les montants devront être suffisamment incitatifs.

L'administration doit revenir sur ces annonces décidées sans concertation.

Le SNCTA est disposé à construire un dispositif dans le cadre de la négociation protocolaire en cours, et l'échec n'est pas permis.

Les contrôleurs du CRNA Nord attendent des mesures fortes et dans le cas contraire, nous saurons nous mobiliser, y compris en pleine phase de négociations protocolaires.